

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00113

Numéro SIREN : 800 363 046

Nom ou dénomination : A.D.E.P.

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2017 sous le numéro de dépôt 5520

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

IN EXTENSO

390 Rue des Peupliers
Zone Ecotec
74460 MARNAZ

V/REF :

N/REF : 2014 B 113 / 2017-A-5520

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 15/12/2017, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 24/11/2017
- Changement de forme juridique - DE SARL EN SAS

Concernant la société

A.D.E.P.
Société à responsabilité limitée
338 rue de Boringes
74930 Reignier-Esery

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-5520 le 19/12/2017

R.C.S. THONON 800 363 046 (2014 B 113)

Fait à THONON-LES-BAINS le 19/12/2017,

L'un des Greffiers Associés



THONON-LES-BAINS

ST PIERRE-EN-FAUCIGNY

ANNECY

ANNEMASSE



SARL A.D.E.P

Société à Responsabilité Limitée au capital de 24 000 €

333 rue de Boringes

74930 REIGNIER

**Rapport du Commissaire à la transformation et du
Commissaire aux comptes sur la transformation de la société
A.D.E.P, Société à Responsabilité Limitée, en Société par
Actions Simplifiée**

THONON-LES-BAINS

Arcopole A

2 impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

04 50 71 62 66

COFIDEST AUDIT - Arcopole A, 2 impasse de la Source - 74200 Thonon-les-Bains

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE CHAMBÉRY - SAS au capital de 96 000 Euros - R.C.S THONON 388 740 889

COFIDEST.COM

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code par décision des associés en date du 13 novembre 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société
--

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un bénéfice net de **23 087 €** et des capitaux propres de **127 584 €**.

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social au 31 décembre 2016 appelle de notre part les observations suivantes :

- des immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites à l'actif pour un montant brut de **289 872 €** et un montant net d'amortissement de **178 246 €**.
- les créances clients nettes de provision s'élèvent à **53 537 €**, contre **47 564 €** au 31 décembre 2015, les autres créances sont relativement sables et s'élèvent à **52 815 €** à la clôture 2016.
- des valeurs mobilières sont inscrites à l'actif pour **80 000 €**. Les disponibilités s'élèvent à la clôture à **72 026 €**, contre **160 456 €** au 31 décembre 2015.

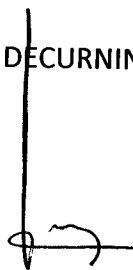
- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 font apparaître des capitaux propres d'un montant de **127 584 €**, y compris le résultat net de l'exercice s'élevant à **23 087 €** et un capital social s'élevant à **24 000 €**.
- les données de l'exercice en cours montrent une activité et une rentabilité stable.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

À THONON LES BAINS,

Le 24 novembre 2017

Eric DECURNINGE



Commissaire aux comptes et à la transformation

In Extenso

In Extenso Mont-Blanc

Zone Ecotec
390, rue des Peupliers
74460 Marnaz

Tél. : 04 50 98 44 60

Fax : 04 50 96 31 10

www.inextenso.fr

Adresse postale :
BP 175 - 74303 Cluses Cedex

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Registre du Commerce et des Sociétés
BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX

Marnaz, le 12 Décembre 2017

REÇU LE

15 DEC. 2017

objet : Transformation de la SARL ADEP en SAS

Rapport du commissaire à la transformation

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
de THONON les BAINS

Madame, Monsieur,

Nous vous remettons sous ce pli un exemplaire du rapport du commissaire à la transformation, concernant l'opération de transformation en SAS de la société sous rubrique.

Vous trouverez ci-joint un chèque de 15.79 euros correspondant aux frais.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir **le récépissé de dépôt y afférent**, afin d'avoir la date et le numéro de dépôt.

Vous remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Aurélien COUDURIER
Service juridique



PJ : ment

Deloitte